

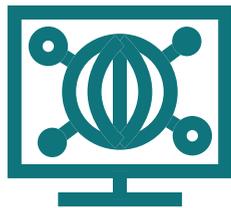
Guide des retraités.es



Les services accessibles aux retraité·es

4	Accès aux services numériques
6	Accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs
6	Activités organisées par l'APRUN
7	Activités sportives avec le SUAPS
7	Ateliers culturels avec la direction de la culture et des initiatives (DCI)
8	Conférences et cours à l'Université permanente (UP)
8	Bibliothèque universitaire (BU)
9	Service de billetterie loisirs, activités et vacances
10	Vie quotidienne
10	Santé
10	Aide
11	Accès aux structures de restauration du CROUS
11	Vie associative
12	Valoriser vos compétences
12	Éméritat
12	Honorariat
13	Valorisation des travaux de recherche

Accès aux services numériques



Que faire en cas de désactivation accidentelle de votre compte ?

En cas de désactivation accidentelle de votre compte, vous recevrez un e-mail vous proposant de prolonger l'activité de votre compte.

Si vous n'avez pas vu ce message et que votre compte est désactivé, ou pour tout autre souci lié aux outils numériques, contactez le CANUM, le service d'assistance informatique de l'université.

Contact

canum@univ-nantes.fr
0253525505
canumw.univ-nantes.fr

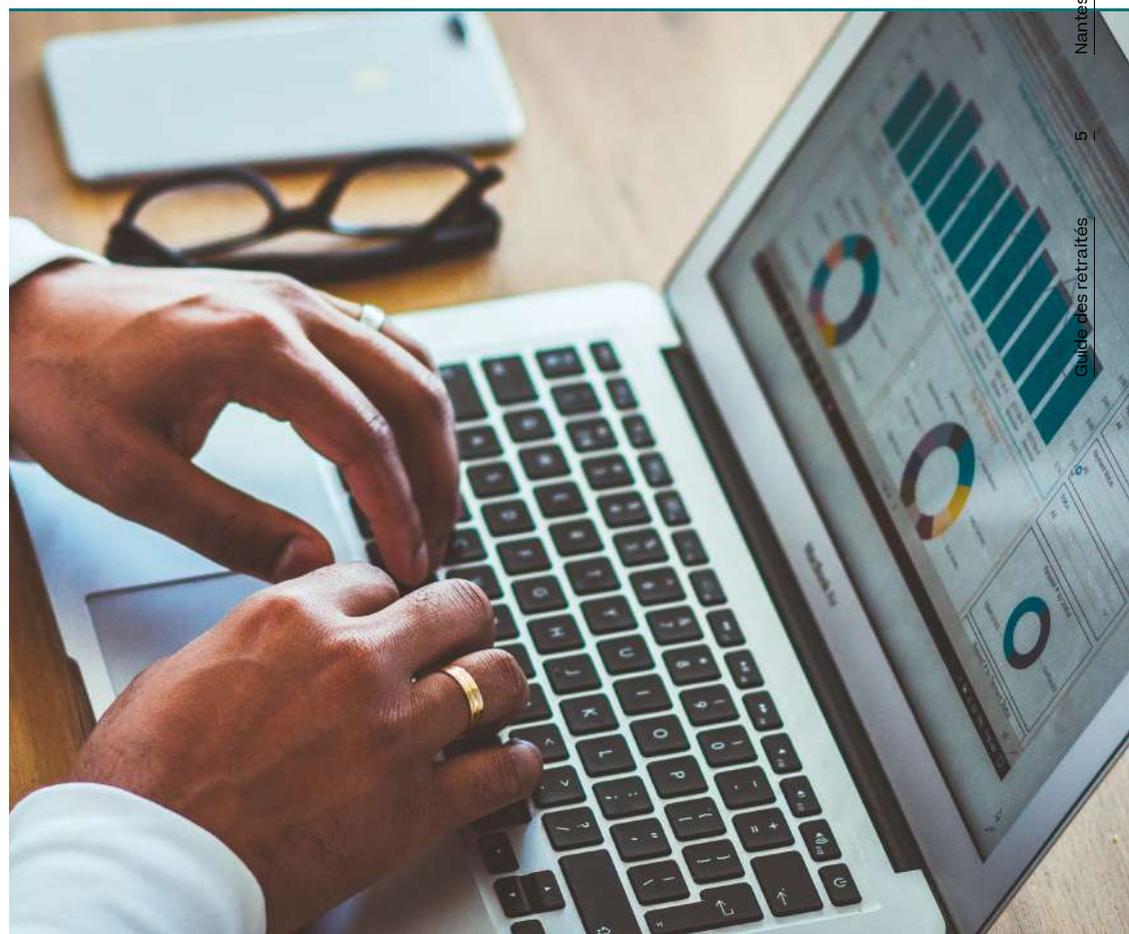
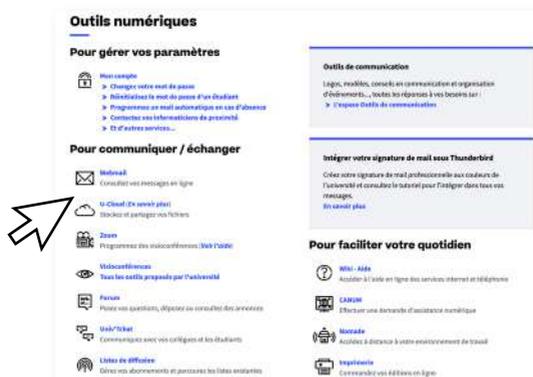
À la date de votre départ à la retraite, votre compte d'accès aux services numériques de l'université reste actif pendant 1 an pour tous, ou 3 ans renouvelables pour les professeur·es et maître·sses de conférences émérites.

Ce compte donne accès à votre adresse électronique professionnelle et votre intranet :

<https://intraperso.univ-nantes.fr/>

Les messages adressés à votre boîte professionnelle peuvent être redirigés vers l'adresse personnelle de votre choix. Cette redirection est à confirmer chaque année.

Pour accéder à ce service, rendez-vous sur la page intranet des outils numériques et choisissez le service « mon compte » puis « ma messagerie » et le lien « rediriger votre boîte aux lettres ».



Accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs



Activités sportives avec le SUAPS

Vous pouvez accéder aux cours de sport proposés aux étudiant-es et aux séances réservées aux personnels, dans la limite des places disponibles.

Un catalogue riche en activités originales est disponible sur l'intranet des personnels.

Contact

SUAPS, service universitaire des activités physiques et sportives (Campus Tertre)
suaps@univ-nantes.fr
02 40 99 84 48
univ-nantes.fr/suaps

Ateliers culturels avec la direction de la culture et des initiatives

De nombreux dispositifs sont mis en place pour encourager les expérimentations et la créativité de chacun-e.

Les personnels retraités de Nantes Université peuvent ainsi participer à des ateliers de pratiques culturelles

dans de nombreux domaines : écriture, théâtre, vidéo / photo, poésie, culture numérique, danse contemporaine, architecture...

Inscription payante sous réserve de disponibilité des places.

Contact

DCI, direction de la culture et des initiatives (Campus Tertre)
culture@univ-nantes.fr
02 72 64 04 53
univ-nantes.fr/culture

En tant que personnel retraité de l'établissement, vous pouvez bénéficier, tout au long de l'année, des activités culturelles, sportives et de loisirs proposées par les services de Nantes Université ou par l'APRUN (association des personnels retraités de Nantes Université).

Activités organisées par l'APRUN

Créée en avril 2008, l'APRUN a pour but de proposer et d'animer des activités culturelles, sportives et de loisirs pour les personnels retraités de l'université. Ainsi, tout au long de l'année, sont proposées de nombreuses activités

aux adhérent-es (visites guidées, randonnées, activités artistiques...).

Pour adhérer à l'APRUN, il suffit de télécharger le formulaire sur le site de l'APRUN et de l'envoyer avec le montant de l'adhésion à l'adresse indiquée sur le formulaire.

Contact

aprun@univ-nantes.fr
univ-nantes.fr/aprun

Conférences et cours à l'Université permanente

Langues, histoires, sciences, société, pratiques artistiques ou numériques... L'Université permanente propose chaque année 400 cours et 150 conférences et rencontres thématiques, en journée et en soirée.

L'Université permanente offre aux nouveaux retraités l'adhésion, l'accès à toutes les conférences et l'inscription à un cours de leur choix pour l'année universitaire à venir, puis l'adhésion à demi-tarif les années suivantes.

Contact

UP, université permanente (Campus Île de Nantes)
univ-perm@univ-nantes.fr
02 72 64 88 64
up.univ-nantes.fr

Bibliothèque universitaire (BU)

La bibliothèque universitaire, déployée sur 7 campus, offre à toutes et tous la possibilité de consulter sur place des documents imprimés, lire la presse, voir les expositions...

Sur inscription, les usagers des BU peuvent emprunter autant de documents qu'ils le souhaitent pendant 30 jours, mais aussi bénéficier du prêt entre bibliothèques, faire des photocopies, consulter internet et les bases de données en ligne auxquelles la BU est abonnée...

L'inscription est gratuite pour les personnels retraités de Nantes Université, sur présentation d'un justificatif de votre qualité d'ancien personnel.
Pour en savoir plus : bu.univ-nantes.fr
Le catalogue en ligne de la BU : nantilus.univ-nantes.fr

Les 7 bibliothèques universitaires du réseau :

- BU Droit (Campus Tertre)
- BU Lettres (Campus Tertre)
- BU Santé (Campus Centre Loire)
- BU Sciences (Campus Lombarderie)
- BU Technologies (Campus Chantrerie)
- BU La Roche-sur-Yon
- BU Saint-Nazaire

Service de billetterie loisirs, activités et vacances

Les personnels retraités de Nantes Université peuvent bénéficier gratuitement d'un accès à un service de billetterie en ligne et à tarifs préférentiels.

Ce service de billetterie permet de bénéficier d'une offre riche et diversifiée de billetterie à caractère culturel, sportif, événementiel, de loisirs et de vacances sur la France entière.

Contact

CPUN, comité des personnels (Campus Lombarderie)
cpun@univ-nantes.fr
02 53 48 49 80
univ-nantes.fr/billetterie



Vie quotidienne



Accès aux structures de restauration du CROUS

Les personnels retraités de Nantes Université peuvent se restaurer dans les différentes structures du CROUS : restaurants universitaires (RU),

cafétérias, food trucks... Aucune carte de l'université n'est nécessaire. Le tarif appliqué aux personnels retraités est le « tarif passager ».

Contact

www.crous-nantes.fr

Vie associative

Comme l'APRUN, certaines associations s'appuient sur l'expérience et le savoir-faire des anciens personnels de Nantes Université pour répondre à des problématiques universitaires comme

celles de l'archivage et de sauvegarde du patrimoine scientifique et technique. N'hésitez pas à vous investir dans l'une d'entre elles ou à créer votre propre association !

Santé

Le service de médecine préventive des personnels de l'université (MPPU) n'est pas accessible aux retraités-es.

Pour toute question concernant le transfert de votre dossier médical, vous pouvez contacter la MPPU.

Contact

MPPU, médecine préventive des personnels de l'université (Campus Lombarderie)
mppu@univ-nantes.fr
02 40 37 10 80

Aide

Les dispositifs d'aides à destination des personnels retraités pensionnés d'État sont gérés par le rectorat.

Le comité des personnels de l'université (CPUN) présente un certain nombre des dispositifs.

Contact

CPUN, comité des personnels (Campus Lombarderie)
cpun@univ-nantes.fr
02 53 48 49 80
univ-nantes.fr/billetterie

Archives scientifiques et pédagogiques

La conservation des archives scientifiques et pédagogiques de Nantes Université est un terrain en friche. Si vous êtes motivé-e pour participer à une mission de réflexion sur les modalités de conservation des documents pédagogiques et autres fiches de travaux scientifiques qui disparaissent au fil des ans, vous pouvez prendre contact avec l'APRUN (aprun@univ-nantes.fr).

Sauvegarde du patrimoine scientifique et technique

L'association pour la sauvegarde du patrimoine scientifique et technique de Nantes Université existe depuis 2009. Cette association a pour but de réunir, conserver, mettre en valeur, exposer et ouvrir largement au public, spécialisé ou non, le patrimoine scientifique et technique selon les méthodes préconisées par la mission patrimoine de l'université.

L'un de ses objectifs est de développer la culture scientifique en s'appuyant sur le matériel scientifique qui a servi à l'enseignement et la recherche au sein de Nantes Université.

Si vous souhaitez vous investir dans cette association, envoyez un e-mail à cette adresse : asso.patrimoine.sciences@univ-nantes.fr

Valoriser vos compétences



Éméritat

Le titre de Professeur·e des Universités et de Maître·sse de conférences émérite de Nantes Université peut être attribué, sur leur demande, aux enseignant·es-

chercheur·es retraité·es ayant contribué au développement et au rayonnement de l'établissement.

Contact

Pour adresser une demande de titre, consulter la page : intraperso.univ-nantes.fr/espace-rh

Honorariat

Tout fonctionnaire admis à la retraite est autorisé à se prévaloir de l'honorariat dans son grade

ou son emploi, à condition d'avoir accompli vingt ans au moins de services publics.

Contact

Pour adresser une demande de titre, écrire à : drhds@univ-nantes.fr

Valorisation des travaux de recherche

Vous contribuez au rayonnement de notre établissement en continuant à publier des travaux ou acceptant des missions d'expertise à échelle nationale ou internationale ? N'hésitez pas à transmettre la liste de vos travaux ou de vos missions à votre unité de recherche afin que l'université puisse diffuser et valoriser l'information.





Notes

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes, spanning the width of the page.

UN
U